

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/07/2020

1. PROJET SENTIER DU PATRIMOINE ET JEUX SQUARE ROSOY

Après présentation du projet du sentier du patrimoine par Laure THUILLIER, agent en charge du tourisme à la Communauté de Communes Terre d'Emeraude Communauté, le conseil municipal, à l'unanimité valide le projet présenté et notamment :

-la proposition suivante pour le panneau d'interprétation et le logo

les arcades, la fontaine, la place

Construites au Moyen-Âge, les premières arcades du bourg furent détruites par les troupes du roi Louis XI en 1477-1479. Reconstituées durant les siècles suivants, elles ont toujours accueilli sous leurs voûtes diverses boutiques.

Du Moyen-Âge jusqu'au siècle dernier, les foires se succédèrent à Arinthod, faisant sa renommée bien au-delà de la région. On y vendait des mulets, des boeufs, des grains, des poissons fraîchement pêchés dans la Valouse, de l'eau-de-vie, des sabots, des poteries, etc. La superbe fontaine face à vous date de 1750.

arcades, fontaine, square

The first arcades in the commune were in the Middle Ages but were destroyed by the troops of King Louis XI in 1477-1479. They were rebuilt during the following centuries and have always hosted a variety of shops under their vaults.

From the 12th century onwards, fairs took place in the Petite Montagne region from the Middle Ages up until the last century when fairs were held in the city, establishing its reputation - not beyond the town area. The fountain facing you dates from 1750. Next was the church.

« On dit qu'il n'y avait pas moins de 13 cafés ouverts en même temps les jours de foire à Arinthod ! C'était l'effervescence ! »
Jacques



Sous les arcades



Tino part en quête de sa mare, située sous la tour de Dramelay, dans la vallée. Les animaux d'Arinthod lui apportent leur aide... et des indices à collecter.

Tino, crapaud sonneur à ventre jaune, avait passé l'hiver dans la petite trappe, juste derrière toi. Il sortait juste de sa cachette, aux beaux jours, quand il aperçut un gros chat lui bloquant le passage : c'était Caramel, le chat de l'Adèle.

« Parole de matou j'ai failli te bondir dessus, que fais-tu là ? »

Tino répondit « Surpris par le froid, j'ai hiberné sous cette trappe et il est temps pour moi de retourner dans ma mare, près de la tour de Dramelay ».

Caramel sourit « Les animaux d'Arinthod vont t'aider à trouver ton chemin ! Tu vois ces arcades au-dessus de nous ? Avance puis va sous le porche de l'église... ».

La prochaine étape
l'église

En chemin tu croieras : Caramel, si tu es fatigué du village (à récupérer au point Information touristique), de sous le symbole visible à côté de Caramel, et fais de même à chaque fois que tu croiras un animal ou objet sur le sentier ! Si tu n'as pas de carte un petit bout de papier et un crayon seront suffisants !

et arrête comme nom pour le sentier : « La P'tite Boucle »

Le coût de ce projet, porté par la Communauté de Communes Terre d'Emeraude Communauté est de 103 994 €. Un fonds de concours de 50%, soit 51 997 € sera sollicité à la commune d'ARINTHOD.

Les jeux du square ROZOY, comprenant trois animaux à grimper (un faucon, une salamandre et un lynx) et une cabane sont également entérinés. Le coût de ces jeux est de 19 250 € HT

2. POINTS SUR CHANTIER EN COURS

Présentation des projets en cours et point sur l'évolution des travaux par Pascal GIROD, adjoint en charge des travaux :

Chapelle : les travaux de restauration de la toiture en lave et des murs extérieurs et intérieurs sont terminés, restent le drainage périphérique.

Le coût HT des travaux y compris maîtrise et frais annexes est de 262 342.79 €.

Aménagement de cinq espaces publics :

- **Place du Souvenir Français** : Lieu de passage entre le centre bourg, la mairie, le monument aux morts et le pôle scolaire, il sera aménagé une petite esplanade pavée intégrant un large escalier, une fontaine, l'encadrement de la porte de l'ancien hôpital, du mobilier urbain, des arbres, des plantations et de l'éclairage public.
- **Place de la Butte** : Création d'un chemin structurant et visible en s'appuyant sur les abords plantés existants, tout en permettant l'accès aux garages privés et aux entrées arrière des habitations. L'aspect végétal du lieu sera renforcé en conservant les platanes et en plantant d'autres arbres pour rompre la hauteur des bâtiments. Du mobilier de détente original orienté vers la Combe sera installé. L'accès aux jardins de la Combe sera mis en valeur par un portail. Trois places de stationnement seront créées.
- **Carrefour RD109/RD3** : Marquage de l'entrée du bourg par la création d'une écluse, élargissement des trottoirs de chaque côté de la route pour garantir une circulation piétonne sécurisée du bourg jusqu'au groupe scolaire, de la place du souvenir français à la place de la Butte et rue de la Combe.
- **Le square ROZOY** : Création d'une terrasse ludique sur la vallée de la Valouse avec cheminement en pente douce afin d'en faciliter l'accès à tous. Installation de jeux pour enfants, de mobiliers urbains et plantation d'arbres.
- **Les abords de la chapelle** : création d'un parvis devant la chapelle, arrachage des buis mais maintien de l'aspect végétal et installation de mobilier. A l'arrière, aspect de jardin de curé renforcé.

Les travaux ont commencé par l'aménagement du carrefour et de la place de la Butte. Les travaux sur les différents lieux s'échelonneront de juin à octobre/novembre 2020.

Le coût HT des cinq espaces y compris maîtrise d'oeuvre et frais annexes s'élève à 507 484 €

Sur ces travaux de la chapelle et des espaces publics, deux subventions ont été notifiées, une de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 194 871 € et une du conseil départemental au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires pour un montant de 142 000 €

Logements séniors et salle de convivialité

Création de sept logements séniors par l'Office Public de l'Habitat : 3 T2, 4 T3 et d'une salle de convivialité propriété de la commune.

La commune apporte un concours financier de 60 000 € sur la création des logements séniors, et 116 000 € pour la salle de convivialité.

Une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) a été notifiée pour un montant de 20 804 € et une subvention du Conseil Général au titre de la Dotation de Solidarité aux Territoire pour un montant de 16 643 €.

Démolition bâtiment place des remparts

A ce jour, le bâtiment est totalement détruit.

Le coût HT de cette opération y compris le désamiantage est de 69 550 €.

Construction logements gendarmerie

Suite à une demande de la gendarmerie, un projet de construction de deux logements supplémentaires a été lancé.

Le coût prévisionnel HT du projet compris maîtrise d'oeuvre et frais annexes s'élève à 412 000 €

Deux subventions ont été sollicitées, une au titre de la Dotation des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 206 000 € et une spécifique gendarmerie d'un montant de 60 000 €.

La commune contractera un emprunt sur 15 ans dont le remboursement sera couvert par le loyer de 18 000 € versé par l'Etat et correspondant à 6% du coût plafond de 300 000 € déterminé par l'Etat.

Aujourd'hui, le conseil municipal approuve le projet de bail établi par les services France Domaine.

Ce projet de bail accompagné de l'avant-projet détaillé seront adressés au Ministère de l'Intérieur afin de recueillir l'accord définitif de lancement de l'opération.

3. COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE

- Election de l'exécutif

Président

Philippe PROST, maire de Sarroigna

Vice-Présidences

Attractivité économique et emploi

Grégoire LONG, maire de Moirans-en-Montagne

Tourisme et aménagement du territoire

Franck STEYAERT, maire de Thoiria

Relations institutionnelles et mutualisation des services

Jean-Charles GROSDIDIER, maire d'ARINTHOD

Environnement, transition écologique et énergétique

Jean-Paul DUTHION, maire d'Orgelet

Biodiversité, gestion de l'eau et de ressources naturelles

Franck GIROD, maire d'Ecrille

Culture et jeunesse

Claude BENIER-ROLLET, maire de Charchilla

Cohésion du territoire et relations avec les communes

Rémy BELLERON, maire de la Chailleuse

Communication externe et interne

Josiane ETCHEGARAY, adjointe Val Suran

Déchets et infrastructures

Jean-Yves BUCHOT, maire de St-Hymetière-sur-Valouse

Enfance, périscolaire et extra-scolaire

Yannick CASSABOIS, maire de Nogna

Finances et planification

Guy PIETRIGA, maire de Dompierre-sur-Mont

Petite-enfance, espaces « France Services »

Sandrine GAUTHIER-PACOUD, maire de Mesnois

Service aux séniors, actions sociales

Denis MOREL, maire de Montcusel

Sport, vie associative

Jean-Charles DALLOZ, maire de Martigna

Urbanisme et cadre de vie (politique du logement)

Christelle DEPARIS-VINCENT, maire de Pont-de-Poitte

Délégations spéciales

Agriculture et circuits courts (auprès du Président)
Jacques CALLAND, adjoint Arinthod

Commerce et artisanat (auprès du 1^{er} VP)
Jean-Luc GUERIN, adjoint Pimorin

Cascades et équipements touristiques (auprès du 2^{ème} VP)
Hervé REVOL, maire de Bonlieu

Natura 2000 (auprès du VP biodiversité, gestion de l'eau et des ressources naturelles)
Jean-Noël RASSAU, maire d'Onoz

Membres du bureau (en complément de l'exécutif)

Hélène MOREL-BAILLY, maire de Clairvaux-les-Lacs
Françoise GRAS, adjointe Arinthod
Françoise DUBOCAGE, adjointe Thoirette
Catherine SCHAEFFER, maire des Crozets
Nathalie ROUX, maire de Doucier
Hervé REVOL, maire de Bonlieu
Christophe GERMAIN, maire de Largillay-Marsonnay
Jacques CALLAND, adjoint Arinthod
Rémy BUNOD, maire Montlainsia
Patrick CHATOT, adjoint Orgelet
Jean-Luc GUERIN, adjoint Pimorin
Michel BLASER, maire de Maisod
Dominique RETORD, maire de Lect-Vouglans

- **Projet recyclerie**

Un projet d'études a été mené par la Communauté de Communes en partenariat avec l'Adapemont pour installer la recyclerie, actuellement en zone artisanale, dans le centre bourg en lieu et place de l'actuel atelier communal.

Ceci avait pour but d'animer le centre bourg mais nécessitait une réorganisation des services techniques.

A ce jour, l'ADAPEMONT n'a pas donné suite aux propositions techniques et financières de la Communauté de Communes.

Le prochain comité de pilotage aura lieu en septembre en présence des financeurs et des partenaires (SICTOM, DIRECCTE, Conseil Départemental).

4. URBANISME

La participation pour voirie et réseaux instituée en 2012 au lieux-dits « Pré Gros » et « Sur Girod » est supprimée et est remplacée sur ces mêmes secteurs par la taxe d'aménagement au taux de 7%.

5. CARTE AVANTAGE JEUNES

Le conseil municipal a décidé d'offrir la carte avantage jeunes aux jeunes de moins de 30 ans.

Les jeunes intéressés devront s'inscrire en mairie avant le 7 août.

6. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- SICTOM :
 - Afin d'harmoniser la couleur des bacs sur l'ensemble de la région, les bacs bleus deviennent jaunes.
- Dégustation de bienvenue au Point I Arinthod:
 - Des dégustations de bienvenue destinées aux touristes et aux habitants de la commune auront lieu tous les mardis matin de 11h à 12h en juillet et août en présence des élus.